



CONSEIL CITOYEN, LA PAROLE AUX HABITANTS

Budget 2021 :
assumer et
anticiper
P. 6-9

Transition
écologique et
modes de vie
P. 10-11

Réaménagement
et revitalisation
du centre-bourg
P. 12-13

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

- Validation d'un marché public d'assurances
- Validation d'un contrat groupe d'assurance statutaire auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne
- Remplacement d'un adjoint au maire démissionnaire sans modification de l'ordre du tableau
- Élection du 1^{er} adjoint au maire
- Élection du 5^e adjoint au maire
- Décision modificative du budget n° 1
- Décision modificative du budget n° 2
- Autorisation budgétaire par anticipation au budget primitif 2021
- Mise à jour du régime indemnitaire des agents communaux (RIFSEEP)
- Création d'un poste de rédacteur territorial
- Modalités d'octroi de « bons cadeaux » pour les gagnants du concours de décoration des façades pour Noël
- Validation de la modification du tracé de l'itinéraire de randonnée Via Garona
- Validation d'une enveloppe « petits travaux urgents » du Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne
- Désignation d'un élu délégué au conseil d'administration de l'Agence régionale d'aménagement et de construction

SÉANCE DU 20 MARS 2021

- Modalités de remboursement des frais de garde aux élus
- Modalité de présentation d'un successeur lors des cessions des fonds de commerces ambulants
- Mise à jour de l'organigramme
- Création d'un poste d'adjoint administratif
- Convention de mise à disposition pour le recrutement d'un conseiller numérique
- Demande de subventions pour la mise à jour du portail numérique de la médiathèque
- Désignation d'un animateur et d'un secrétaire du Conseil citoyen
- Validation d'une convention de Projet urbain partenarial
- Motion de soutien aux projets de mobilité avec la commune de Lacroix-Falgarde
- Vote du compte de gestion 2020
- Vote du compte administratif 2020
- Vote des taux d'imposition 2021
- Vote du budget primitif 2021
- Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les constructions nouvelles à usage d'habitation
- Adhésion à l'Agence France locale

DES MODIFICATIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Afin d'améliorer son fonctionnement et en répondant à des contraintes personnelles de certains élus, l'équipe municipale a connu des changements par rapport à l'organigramme présenté dans le précédent numéro du bulletin.

Des remplacements ont ainsi été actés en conseil municipal en décembre dernier.

- M. Jean-Pierre Bournet a été désigné 1^{er} adjoint au maire, en charge de la Vie et de l'Identité locales
- M. Benoît Forgue a été désigné 5^e adjoint au maire, en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des Travaux
- M. François Benard a été désigné conseiller municipal délégué en charge du Développement économique et des Nouvelles Technologies

Retrouvez l'ensemble des ordres du jour et comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-pinsaguel.com



LE MOT DU MAIRE

« Rendre possible la construction d'un avenir collectif pour que Pinsaguel reste un village où il fait bon vivre. »

< 3

Il y a juste un an, la nouvelle équipe issue des élections municipales se mettait en place dans les conditions très particulières que chacun-e connaît. Au début, nous pensions que ces conditions exceptionnelles allaient durer quelques semaines, puis nous avons dû nous faire à la réalité de trois mois de confinement, avant, à la fin de l'été, de devoir nous réhabituer à de nouvelles contraintes qui durent encore aujourd'hui et dont nous ne connaissons pas encore le terme.

Nous avons dû adapter notre vie à de nouveaux rythmes, comprendre que le monde d'après ne pourrait plus être le prolongement du monde d'avant, que la construction d'une éthique de la sobriété devait prendre le pas sur le laisser-aller de la consommation incontrôlée et de la recherche du profit à tout prix. Nous en avons pris conscience, mais beaucoup de travail reste encore à faire pour avancer dans cette voie. Ce travail est d'autant plus important que le pire des effets de la pandémie a été – parce que pour nous protéger il fallait nous isoler, nous confiner – de porter atteinte au lien social qui, en construisant du collectif, du vivre ensemble, donne du sens à ce que nous faisons et nous permet de regarder collectivement l'avenir avec confiance.

Notre rôle, au milieu de ces difficultés, est de continuer à rendre possible la construction de cet avenir collectif pour que, grâce à la qualité du lien social qui le caractérise, Pinsaguel reste un village où il fait bon vivre.

En dépit des nombreuses difficultés auxquelles nous avons dû faire face, ces convictions nous ont permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés afin de permettre à la nouvelle équipe de s'approprier ses responsabilités et de bâtir des fondations solides pour ce nouveau mandat : mise en place du Conseil citoyen, aboutissement du travail sur l'évolution de nos besoins en matière de ressources humaines, engagement fort dans la voie de la transition écologique, préparation du budget 2021 fondée sur une vision prospective des besoins de notre commune à l'horizon de 10 ans, lancement des travaux de centralité autour de la place de la Liberté, travaux de voirie dans les lotissements de Francis-Pons et de La Taillade, préparation des dossiers pour la poursuite des travaux de réhabilitation du château, préparation de la création de l'Espace de vie sociale...

Ce numéro de *Confluence* vous présente avec les précisions nécessaires la plupart de ces grands dossiers, pour qu'en vous informant avec précision nous vous donnions les moyens de vous sentir totalement partie prenante de la vie de notre chère commune.

Journal d'information municipale
édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 05 61 76 29 88.
Fax : 05 61 72 19 26.
contact@mairie-pinsaguel.com
www.mairie-pinsaguel.com

• Directeur de la publication :
Jean-Louis Coll.
Rédaction : Jean-Louis Coll, Olivier
Bérail, Benoît Forgue et Manon Mory
Photographies : Manon Mory
Tirée en 1600 exemplaires

• Conception, réalisation :
In extenso, Canens (31). 05 61 90 29 15.

L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel
respecte les normes pour l'environnement.

Jean-Louis COLL
Maire de Pinsaguel

*"Ici, on s'honore du titre de citoyen" **

Jean Jaurès



INSTALLATION DU CONSEIL CITOYEN

COMPOSÉ À PARITÉ DE PINSAGUELOISES ET DE PINSAGUELOIS TIRÉS AU SORT EN CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN D'UNE LISTE DE PERSONNES QUI S'ÉTAIENT PORTÉES VOLONTAIRES ET DE REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS PINSAGUELOISES, LE CONSEIL CITOYEN A ÉTÉ OFFICIELLEMENT INSTALLÉ PAR LE MAIRE LE SAMEDI 30 JANVIER.

4 >

Conformément aux principes qui avaient été annoncés lors de l'annonce de sa création, Valérie Touguay et Laurent Georges ont été, lors du conseil municipal du 20 mars, désignés par le maire pour occuper respectivement les fonctions d'animateur et de secrétaire.

Au cours de sa première réunion qui s'est tenue le samedi 20 janvier, ses membres, issus d'un tirage au sort en conseil municipal et de propositions d'associations, ont arrêté leurs principes de fonctionnement et débattu pour choisir les sujets à partir desquels ils définiront leur programme de travail.

La séance du 6 mars a permis d'arrêter les trois premiers sujets qui seront traités dans les mois à venir : la gestion des déchets, la question des mobilités prise au sens large et les jardins participatifs en lien avec l'alimentation locale.

Fortement représentative de la diversité pinsagueloise et indépendante de toute considération partisane, la création de cette assemblée a pour objectif de créer dans notre village un lieu où les débats intéressants les Pinsaguelois pourront être conduits à l'écart des enjeux de pouvoir. C'est la raison pour laquelle aucun élu ne pourra en être membre, comme cela avait été présenté lors de l'annonce de sa création : les élus pourront, à la demande du Conseil citoyen, être auditionnés pour répondre aux questions

posées par ses membres mais ne pourront pas participer aux débats.

Sur les sujets qu'il aura traités, ce conseil rendra des avis qui reprendront dans leur diversité les points de vue exprimés. Ils seront rendus publics mais la municipalité n'aura pas obligation de se ranger à ces avis.

L'équipe municipale attache une grande importance au bon fonctionnement de ce Conseil car il contribuera à ce que la démocratie locale prenne tout son sens dans notre village en favorisant un dialogue constructif entre les responsables de l'action publique et la population pinsagueloise.

VALÉRIE TOUGUAY, deux enfants, Pinsagueloise depuis fin 1994, habite dans le quartier Francis-Pons et est professeure de mathématiques au collège de Pins-Justaret. Elle s'est vu confier par le maire la fonction d'animatrice du Conseil citoyen pour piloter les débats, leurs préparations et leurs synthèses.

LAURENT GEORGES, 52 ans, cadre chez Airbus, habite Pinsaguel depuis 18 ans et a été président de la FCPE. Il est secrétaire du Conseil citoyen chargé de son fonctionnement et de l'organisation de ses débats.

LA PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

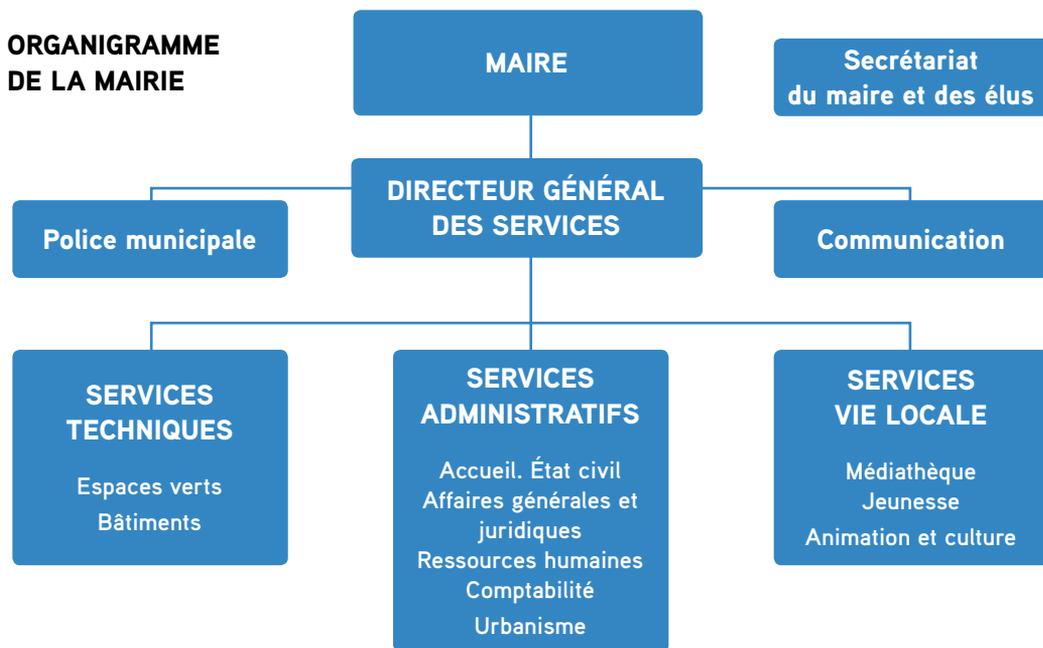
En ce début de mandat, le maire a souhaité confier au Centre de gestion de la fonction publique territoriale une étude organisationnelle prospective des services municipaux.

Il s'agissait notamment de faire un état des lieux du fonctionnement des équipes en identifiant les évolutions des métiers de nos agents (nouvelles pratiques environnementales, dématérialisation

administrative...) et en préparant de nombreux départs à la retraite à venir. Les conclusions de cette démarche ont permis de revoir certaines organisations et fiches de poste, d'améliorer des fonctionnements internes et de prévoir l'évolution de nos services pour les années à venir dans un objectif constant d'amélioration du service public rendu aux Pinsaguelois. C'est l'occasion

pour nous de vous présenter l'organisation des services municipaux dont l'effectif est de vingt-deux agents.

À ces agents communaux, s'ajoutent de nombreux autres agents publics du Muretain Agglo qui interviennent également au quotidien sur notre commune : service enfance (ATSEM, restauration scolaire, accueil périscolaire...), collecte des déchets, voirie...



UNE NOUVELLE RESPONSABLE DU SERVICE VIE LOCALE



Diplômée d'une licence professionnelle « Métiers de la culture pour le développement territorial », Éva Larionoff a rejoint les services municipaux en tant que nouvelle responsable du service Vie locale depuis le 1^{er} janvier 2021, après un stage réalisé à la mairie cet été en remplacement d'un poste qui était alors vacant suite à une mutation. Déjà bien identifiée par les associations notamment, elle aura en charge d'accompagner les projets de nos clubs sportifs et associations, de mettre en œuvre la programmation culturelle de la municipalité et de diriger les services d'animation et de culture de la mairie (médiathèque, centre Jeunes). Bienvenue à elle !

RÉPONDRE AUX BESOINS DE 2021 ET PRÉVOIR LES ANNÉES À VENIR

LE BUDGET 2021, PRÉPARÉ DÈS DÉBUT DÉCEMBRE, A ÉTÉ APPROUVÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS. L'OBJECTIF FIXÉ ÉTAIT DE PRÉPARER UN BUDGET RÉALISTE FACE AUX BESOINS DE LA COMMUNE TOUT EN AYANT UNE GESTION RIGOUREUSE ET PRUDENTE DE NOS DÉPENSES.



Plusieurs éléments prospectifs étaient à anticiper :

- Premier budget du mandat, l'exercice 2021 ne verra pas encore l'aboutissement opérationnel des grands projets programmés d'ici 2026 et issus du programme politique annoncé lors des élections municipales de mars 2020. Cette année est donc majoritairement dédiée à finaliser des études et préparer les projets ; financièrement, il s'agit donc de pouvoir proposer un budget d'investissement assez limité de matière à dégager un excédent en fin d'année, condition pour autofinancer au maximum en 2022 et 2023 la réalisation des grands projets structurants.

- Ces dernières années, les charges courantes de fonctionnement ont augmenté mécaniquement, et cette tendance va se poursuivre : hausse de charges fixes (assurances, énergie, coûts de prestations de services auxquelles nous faisons appel, salaires...). Parallèlement, les recettes sont stables, voire en baisse :
 - la fiscalité de la commune stagne car Pinsaguel connaît depuis des années un nombre d'habitants tout à fait stable du fait du très faible nombre de nouvelles constructions sur

notre commune ;

- les dotations d'État (dotation globale de fonctionnement, emplois aidés...) diminuent.

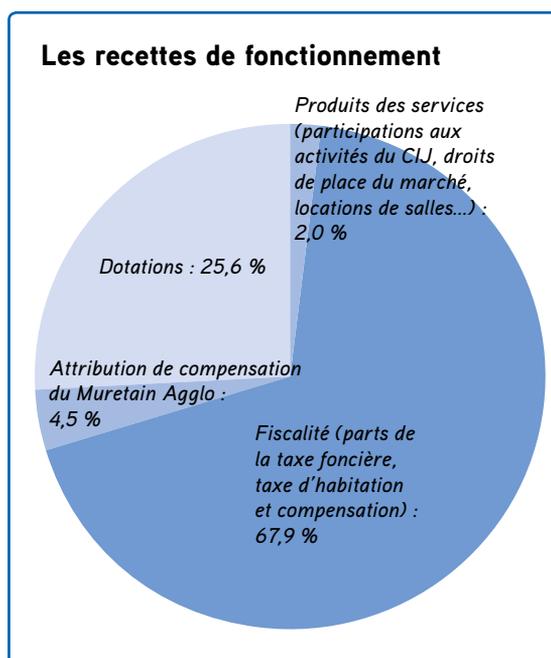
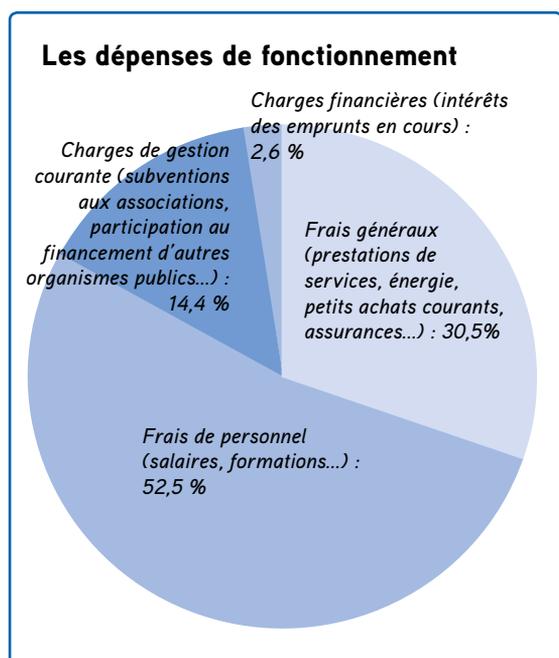
- Pour finir, la crise économique liée au Covid a eu, et aura encore, des répercussions lourdes sur les finances de notre intercommunalité, le Muretain Agglo : pertes de recettes (cantine lors du confinement, pas d'entrée dans les piscines...) et recettes fiscales en baisse (car indexées sur la valeur ajoutée des entreprises).

Le budget primitif 2021 est donc un budget rigoureux et prudent : il engage toutes les dépenses nécessaires pour poursuivre le dynamisme et la modernisation de la commune, tout en assurant une bonne gestion des finances publiques (pas d'augmentation d'effectifs, maintien des charges générales au strict nécessaire, recherches de compensations financières de toute nouvelle dépense...).

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

La structure d'un budget communal est construite selon deux sections (fonctionnement et investissement), en dissociant dépenses et recettes qui doivent a minima s'équilibrer.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 689 586,84 €	2 899 586,84 €
Section d'investissement	2 199 019,63 €	2 199 019,63 €



LA NÉCESSITÉ D'AUGMENTER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, STABLE DEPUIS 2015.

L'introduction de cet article évoquait le contexte complexe dans lequel se situent les finances de notre commune. Sa gestion n'est pas mise en cause : les indicateurs restent bons et la santé financière de la commune est reconnue. Pour autant, la dégradation progressive de l'épargne nette, pour cause de stagnation des recettes, impose une mesure prudente d'augmentation mesurée des taux d'imposition afin d'anticiper l'avenir budgétaire de Pinsaguel, la qualité de ses services et le maintien de la modernisation de ses équipements.

Le vote lors du conseil municipal d'une faible hausse du taux de la part communale de la taxe foncière permettra ainsi une recette complémentaire annuelle pour le budget communal d'environ 35 000 €.

Nous sommes conscients que ce type de décision n'est jamais facile à prendre, mais le sens des responsabilités et de la bonne gestion future de la

commune nous a imposé ce choix.

Il est pour autant important de nuancer l'impact réel que cela aura sur les Pinsaguelois :

- Seule la taxe foncière est concernée par cette hausse ; les locataires ne verront donc aucune augmentation de leur fiscalité puisqu'ils n'y sont pas soumis.

- La hausse représentera en moyenne 30 € de plus par an par ménage propriétaire.

- En parallèle, il faut rappeler que la taxe d'habitation est progressivement supprimée par décision du gouvernement, générant ainsi, pour 68 % des ménages pinsaguelois les moins aisés, une économie annuelle de 350 € en moyenne dès cette année (et pour tous d'ici 2023).

Ce choix permet donc à la commune de bénéficier d'une augmentation de recettes bienvenue tout en ayant un impact global faible, voire nul, pour les contribuables.

BUDGET 2021 ET PERSPECTIVES FINANCIÈRES DE LA COMMUNE

TROIS QUESTIONS AU MAIRE

POUVEZ-VOUS RÉSUMER LES ENJEUX ET LES CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET 2021 ?

Cela a été un travail collectif source d'une belle dynamique pour la majorité municipale. Nous l'avons construit avec la rigueur et la volonté nécessaires pour continuer à faire progresser notre commune dans la direction des engagements pris pendant la campagne électorale. L'enjeu était de répondre aux besoins de 2021 tout en prévoyant ceux des années à venir.

À QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉS ?

En 2020, le contexte financier des collectivités locales a considérablement évolué, pas seulement à cause des conséquences du Covid. D'abord, comme pour la grande majorité des communes françaises, la stagnation, voire la baisse des dotations de l'État qui représentent 25 % de nos recettes de fonctionnement, a continué de réduire nos marges de manœuvre. Il y a ensuite les contraintes propres à Pinsaguel qui résultent de la stagnation de nos bases de recettes fiscales. Pinsaguel compte aujourd'hui 2850 habitants ; avec une population de 3200 habitants, les perspectives financières de Pinsaguel seraient bien meilleures. Le contentieux juridique par lequel, depuis presque quatre ans, un riverain s'oppose à un projet immobilier, représente en 2021 un manque à gagner de 50 000 € pour les finances municipales. À ces difficultés du côté des recettes s'ajoutent celles liées à l'augmentation de nos dépenses résultant soit de l'apparition de nouvelles, soit du renchérissement de certaines du fait de l'augmentation des normes de sécurité ou de protection par exemple. De plus, nos partenaires (agglomération, Conseil départemental...) subissant les mêmes

contraintes, les appuis dont nous pouvons bénéficier sont moins faciles à obtenir.

QUELLE EST VOTRE POSITION FACE AUX IMPÔTS ?

Si l'on se limite à regarder l'impôt comme un prélèvement obligatoire, comme une ponction de nos revenus dont on ne sait à quoi elle sert, il est normal que l'on en ait une vision critique. En revanche, dès lors que l'on explique que les impôts servent à financer des services publics (les écoles, le ramassage et le traitement des ordures ménagères...) ou des investissements publics (des routes, des équipements sportifs...), c'est-à-dire des biens indispensables à la qualité du lien social et du cadre de vie, le regard que l'on porte sur eux commence à changer. Le problème est que, parce qu'il s'agit de biens publics, nous y accédons gratuitement et de ce fait certains oublient de faire la relation entre l'impôt payé et le service dont ils bénéficient. Aujourd'hui, il n'est pas rare d'observer des comportements de « consommateurs de services publics » qui demandent toujours plus de services sans se préoccuper du coût de leur entretien ou de leur modernisation, et en oubliant que demander d'obtenir davantage de services gratuits en payant moins d'impôts est une équation impossible à résoudre...

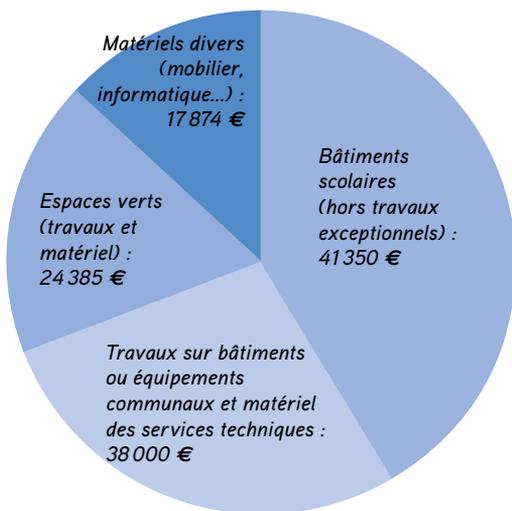
Face à cette situation, les élus ont pour responsabilité de rendre l'impôt acceptable et légitime. Pour avancer dans cette voie, la rigueur et la transparence de la gestion des deniers publics, l'explication et la justification des choix qui ont été faits sont indispensables. Chacun sait que c'est la discipline que nous nous imposons dans un contexte qui n'est pas toujours facile.

Je voudrais enfin rappeler que prélever l'impôt pour financer des services ou réaliser des investissements c'est aussi contribuer au maintien de l'emploi.

UN BUDGET POUR POURSUIVRE LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ET PRÉPARER LES PROJETS STRUCTURANTS À VENIR.

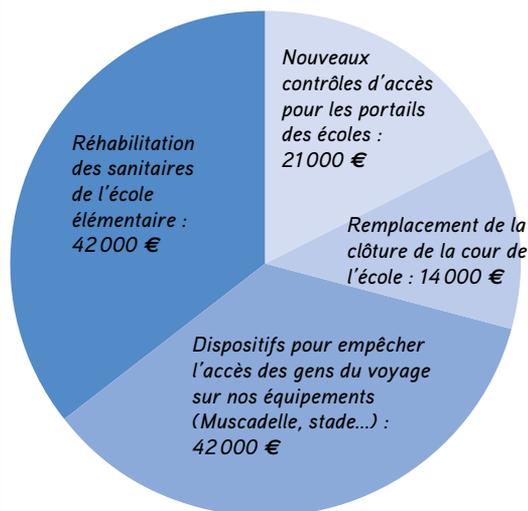
Travaux divers et équipements courants : 121 609 €

Chaque année, une enveloppe globalement équivalente est votée dans le budget afin de répondre aux besoins courants de nos services et maintenir en bon état nos bâtiments, espaces publics et équipements.

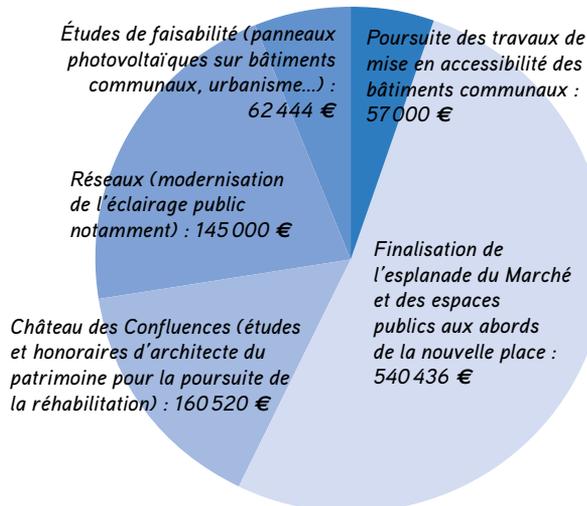


Travaux et équipements exceptionnels : 119 000 €

Certaines dépenses urgentes et importantes ont été ajoutées au budget afin de répondre à des problématiques à traiter, notamment en matière de sécurité.



Opérations structurantes (espaces publics, création d'équipements, patrimoine...) : 965 400 €



À noter que le projet de rénovation des club-houses sportifs avait déjà été engagé dans le budget 2020. Il n'apparaît donc pas dans ce budget 2021 car les études en vue de travaux ont déjà commencé, comme la municipalité s'y était engagée.

Par ailleurs, comme la municipalité s'y était engagée, une enveloppe de 11 425 euros a été inscrite dans le budget dans le but de pouvoir, en cours d'année et de façon réactive, mettre en œuvre des projets qui seraient issus de propositions du Conseil citoyen nouvellement créé (cf. page 4).

COMMENT SERONT FINANCÉS CES PROJETS ?

Outre l'autofinancement communal, permis par un excédent de la section de fonctionnement résultant d'une bonne gestion, les projets d'investissement seront principalement financés :

- par des subventions dont des dossiers ont été déposés auprès du Département, de la Région et de l'État en début d'année,
- par des renégociations d'emprunts en cours et une

réflexion sur de nouveaux emprunts à venir ; en effet, une double conjoncture permet cette stratégie. D'une part, certains remboursements de prêts anciens arrivent à échéance et nous permettent d'en solliciter de nouveaux. D'autre part, le contexte actuel conduit les établissements bancaires à proposer des taux d'emprunt historiquement bas et donc avantageux pour financer nos projets.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ISABELLE AVRILLAUD, VOUS ÊTES EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR CE MANDAT. POUVEZ-VOUS NOUS EN DONNER UNE DÉFINITION ?

IA : Une transition est une période pendant laquelle nos modes de vie changent, soit parce qu'on y est contraint, soit parce qu'on choisit volontairement de modifier certaines habitudes. La transition écologique est une évolution vers un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de se déplacer, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux que sont le changement climatique, la perte accélérée de la biodiversité ou la rareté des ressources.

BENOÎT FORGUE, VOUS ÊTES EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT. COMMENT ANCRER CETTE TRANSITION DANS NOTRE QUOTIDIEN ?

BF : La transition écologique est là, sans nous en rendre compte, nous y participons déjà par nos gestes du quotidien, chacun à sa mesure, avec ses moyens. Il appartient à toutes et tous de se l'approprier.



BIODIVERSITÉS

Pinsaguel promeut la Réserve naturelle, d'une grande richesse écologique.

Les projets du service des Espaces verts concourent à conserver toujours davantage de biodiversité sur la commune dans le respect de règles d'économie d'eau et de création de points de fraîcheur dans un milieu urbanisé.

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Poser des nichoirs, laisser une zone non tondue dans son jardin, semer des mellifères.

Maîtriser l'urbanisme et l'aménagement d'un village permet de donner un cadre de vie propice pour l'adhésion à ce mouvement.

L'écologie n'est pas une étiquette politique mais un mode de vie, et elle s'adresse à tous.

SI LA TRANSITION EST ENGAGÉE, VERS QUOI NOUS MÈNE-T-ELLE ?

IA : C'est le moment d'imaginer la société dans laquelle nous aimerions vivre. L'année écoulée nous a démontré combien nos sociétés étaient vulnérables. Mais ce contexte sanitaire ne doit pas nous faire oublier les indicateurs qui nous enjoignent à considérer sérieusement les enjeux climatiques en imaginant des modes de vie émettant moins de carbone, et les enjeux de biodiversité pour cesser d'appauvrir le réservoir naturel. À ces problématiques complexes, s'ajoutent le défi énergétique de faire face à l'épuisement des ressources fossiles et le défi alimentaire d'assurer en qualité et en quantité l'approvisionnement d'un territoire.

Si nous profitons de l'expérience que vient de nous faire vivre la pandémie pour préparer un autre monde que celui actuel, qui met en danger notre planète ?

COMMENT Y PARVENIR ?

BF : La transition écologique implique de faire mieux, mais différemment. Notre commune s'engage sur plusieurs axes (biodiversité, mobilité, alimentation, transition énergétique), et les gestes simples du quotidien sont une des clés de la réussite : les actions vertueuses sont à notre portée.



GESTION DES DÉCHETS

Nous souhaitons encourager le recyclage des déchets verts chez le particulier.

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Trier ses déchets, faire son compost, recycler ses déchets de jardin.



ÉNERGIES

La commune a déjà engagé des actions pour réduire la consommation d'énergie en améliorant l'isolation des écoles. Des projets de production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sont à l'étude. En parallèle, nous souhaitons engager des actions de sensibilisation pour apprendre à moins consommer d'énergie. Il est prévu d'organiser des rencontres avec des organismes tels que « La Turbine » du Muretain pour accompagner les personnes désireuses de faire des travaux d'amélioration de leur habitat.

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Réfléchir à sa consommation personnelle.



ALIMENTATION

Nous soutenons les initiatives maraîchères professionnelles ou amateurs comme les « Incroyables comestibles » ou la « Coupe de France des potagers » dans laquelle s'engagent nos écoliers.

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Faire son potager, préférer un aliment local.



MOBILITÉ

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Préférer une course à vélo, covoiturer.

Nous travaillons à favoriser l'usage du vélo :

- création des chaudières pour affirmer la présence des cyclistes en zone de vitesse apaisée,
- réalisation de pistes cyclables (Pinsaguel-Roquettes) et réflexions pour en créer d'autres de manière à s'inscrire dans le schéma de développement cyclable intercommunal du Muretain Agglo.

Nous souhaitons promouvoir le covoiturage :

- projet de totem et arrêt minute covoiturage en centre-ville,
- projet d'une aire de covoiturage.

LE TRAIN DEVRAIT AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE TOULOUSAINNE.

Le rail irrigue Toulouse dans cinq directions différentes. Mieux l'utiliser va améliorer le quotidien des RER métropolitains. Créer un RER métropolitain efficace est une réelle opportunité, car la métropole bénéficie déjà des infrastructures pour réaliser ce projet. Mais sa réalisation se fait attendre. Pourtant, un RER métropolitain à Toulouse, ce serait moins d'embouteillages, du temps gagné et des mobilités moins

nocives pour l'environnement. Rallumons l'Étoile ! est une association indépendante qui promeut la création d'un RER métropolitain, complémentaire des TER, métro, bus, modes doux et voiture, dans une démarche constructive. Elle rassemble plus de 800 citoyens, 26 communes représentant 140 000 habitants, des entreprises et des associations. Pinsaguel a été la première commune du Muretain à

adhérer à l'association.

La campagne « Jouons cartes sur table » invite les principaux acteurs institutionnels à discuter de l'opportunité qu'est le RER métropolitain en optimisant l'existant (par exemple la tarification unique TER/Tisséo) comme de celles réalisables à plus long terme (une nouvelle gare à Pinsaguel ?).

<https://rallumonsletoile.fr>



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN RÉALISÉS EN 2018-2019 DANS LE CENTRE DE PINSAGUEL ONT CONDUIT À CRÉER DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS AVEC UNE CONFIGURATION FONCTIONNELLE ET PAYSAGÈRE TRÈS DIFFÉRENTE DE CELLE QUI EXISTAIT JUSQU'ALORS.

RÉSIDENCE PROMOLOGIS



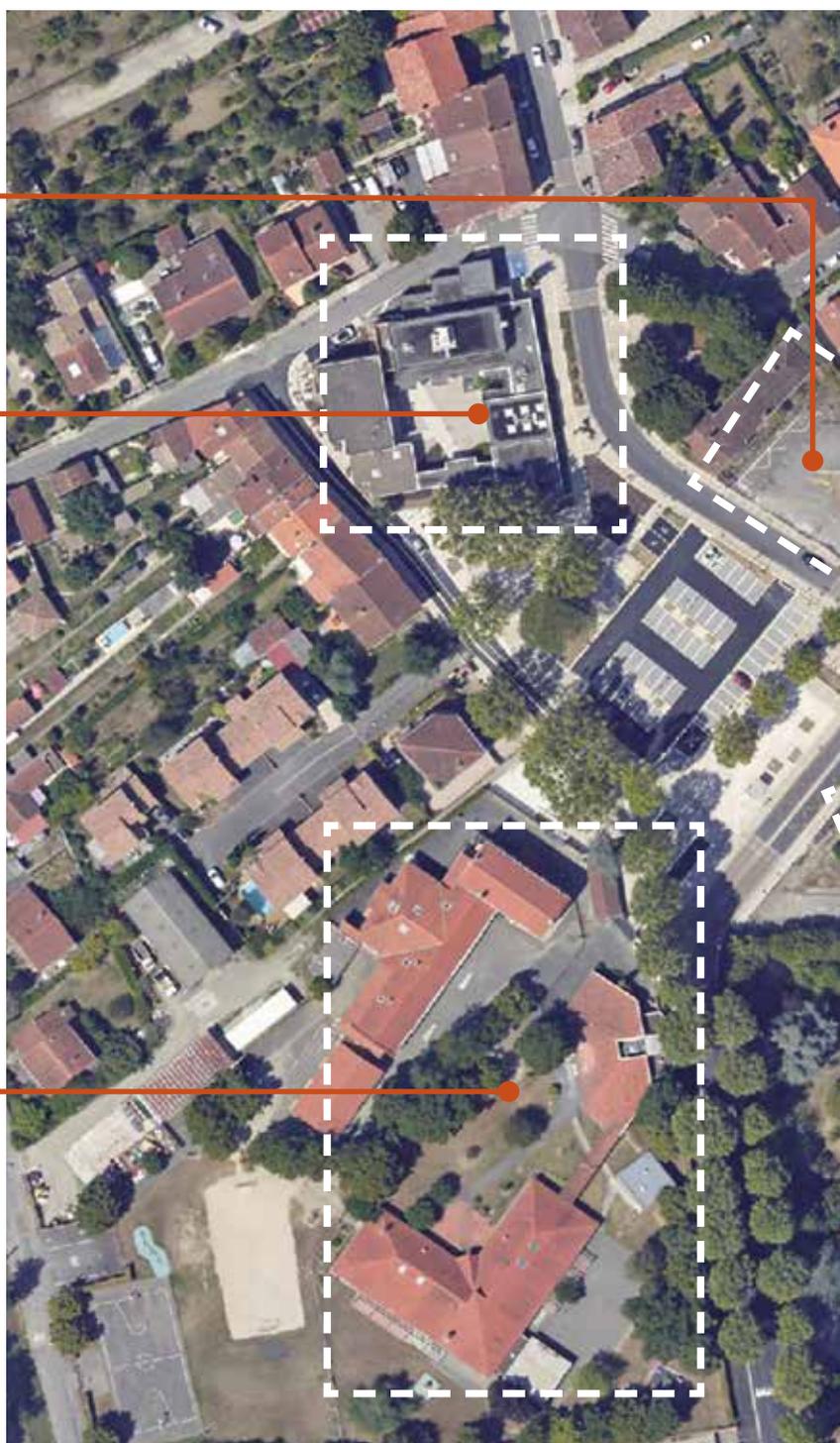
- Un nouvel espace de 175 m² dédié à l'animation socioculturelle et à la vie associative.
- 24 logements sociaux dont 75 % dédiés aux seniors.
- Des locaux commerciaux de 75 m² chacun.
- Livraison prévue : été 2022.

SERVICES PUBLICS

La mairie, le bureau de poste et des équipements municipaux (salle des fêtes, médiathèque Salou Casais).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École élémentaire du Ruisseau.
École maternelle de la Font.



Vue d'architecte.



UNE ARCHITECTURE SOIGNÉE

Deux immeubles vont être construits autour de la place de la Liberté. Pour que l'ensemble soit harmonieux, les deux bâtiments ont été conçus par le même architecte.



ESPLANADE DU MARCHÉ DE PLEIN VENT ET DE SES ABORDS

- Un aménagement facilitant l'accès au marché avec des stationnements plus aisés pour les usagers et plus fonctionnels pour les commerçants, pensé avec des paysagistes afin de s'inscrire dans le site classé du château et de créer une transition paysagère marquant l'entrée de la Réserve naturelle régionale de la Confluence Garonne-Ariège.
- Livraison prévue : fin 2021.

UNE MARE PÉDAGOGIQUE

pour sensibiliser les jeunes générations au respect de l'environnement. Cette zone humide favorisera la biodiversité et une dépollution naturelle des eaux.



Vue d'architecte.

RÉSIDENCE DE LA CLEF D'OR

- 38 logements dont 19 logements sociaux.
- Des commerces et des services en rez-de-chaussée.
- Livraison prévue : printemps 2022.

LA VOIRIE

UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Parmi les compétences municipales qui, depuis pratiquement 15 ans, ont été transférées au Muretain Agglo, figure la voirie, c'est-à-dire l'ensemble des travaux qui, de la phase des études à celle de l'achèvement des travaux, concourent à l'entretien et à la modernisation de nos espaces publics.

Grâce à ce transfert de compétences vers l'agglomération, les communes peuvent ainsi avoir accès à des prestations auxquelles elles auraient du mal à accéder ou auxquelles elles accéderaient dans de moins bonnes conditions si elles les exerçaient seules : négociations avec les bureaux d'études ou avec les entreprises, maîtrise de l'évolution des techniques ou de la réglementation, gestion des subventions, etc. Pour accéder à ces prestations, chaque commune se constitue auprès de l'agglomération un « droit de tirage » qu'elle alimente chaque année avec son budget et c'est à partir de ce droit de tirage qu'elle peut programmer le finan-

cement de ses travaux pendant un mandat.

Ce mécanisme, et les importants efforts budgétaires que nous avons consentis pour rattraper le retard de voirie que connaissait notre commune depuis plusieurs décennies, nous ont permis au cours du mandat précédent de réaliser pratiquement 1,5 million d'euros de travaux de voirie.

À ces travaux de voirie, il convient d'ajouter les travaux d'électrification qui les accompagnent et qui sont conduits par le Syndicat départemental d'électricité de Haute-Garonne avec lequel l'encours des commandes est aujourd'hui de 900 000 €.

AU COURS DE 2020, CONCRÉTISANT UN ENGAGEMENT QUE NOUS AVIONS PRIS À LA FIN DU MANDAT PRÉCÉDENT, DEUX CHANTIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS.

› Lotissement Francis-Pons

La voirie de ce lotissement n'avait connu que très peu d'interventions depuis sa création et il fallait prioritairement reprendre les trottoirs après avoir réfléchi sur le meilleur plan de circulation à mettre en place. La reprise des trottoirs a permis de matérialiser des



places réglementaires de stationnement tout en préservant la circulation des piétons.

Le coût total de cette opération a été de 250 000 €.

› Lotissement de La Taillade

La voirie, qui avait connu plusieurs déformations dues notamment à des travaux de gaz, n'avait pas connu d'intervention depuis plusieurs décennies. C'est l'ensemble du réseau pluvial qui a été repris pour mettre fin aux problèmes d'écoulement des eaux que subissaient depuis très long-



temps les riverains. Cette intervention a aussi été l'occasion de reprendre les trottoirs qui les nécessitaient.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 160 000 €.

Ces travaux terminés, plusieurs opérations importantes doivent être envisagées comme le stationnement devant le stade, l'aménagement des bas-côtés avenue des Pyrénées, l'entrée de ville côté Roquettes, de nouvelles pistes cyclables, etc.

Des études ont été commandées dans ce sens au Muretain Agglo afin que nous puissions avoir une vision d'ensemble des coûts et que nous soyons en mesure de programmer leurs réalisations avec un esprit d'équité pour les différentes parties de notre village.



CHÂTEAU DES CONFLUENCES

UNE NOUVELLE TRANCHE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ACHEVÉE

Empêchée par les contraintes sanitaires de pouvoir mieux valoriser ce moment, en invitant notamment la population à participer à une inauguration, la mairie a réceptionné début décembre les travaux de restauration d'une partie de la façade du corps de logis du château. Faisant suite aux travaux de réhabilitation de toutes les toitures précédemment réalisés, ce chantier a permis de continuer d'avancer sur la protection et la valorisation de notre patrimoine communal.

Au-delà de mieux protéger le bâti en le mettant progressivement hors d'air, cette opération a permis de mettre en lumière la qualité historique de la façade : nouvelles menuiseries bleu foncé, reprise des enduits de façade dans une couleur plus chaude, moulures et ferronneries restaurées... Le cadre de la cour du château s'en retrouve valorisé et notre patrimoine retrouve ainsi peu



à peu le cachet historique qu'on lui doit. Cela créera un « décor de théâtre » embelli pour les festivités que nous avons prévu de reconduire et développer l'été prochain.

Permettant progressivement de se réapproprier le site et d'envisager le déploiement d'activités pérennes à venir dans le château, la mairie lancera cette année un nouveau marché public de maîtrise d'œuvre

visant à retenir un architecte du patrimoine pour planifier et conduire les dernières tranches de travaux à mener en vue de définitivement avoir réhabilité l'ensemble des extérieurs du château. Le Département, la Région et l'État continuant par ailleurs de largement accompagner et financer la commune pour mener à bien ces projets patrimoniaux et de développement local.

PINSAGUEL AU JARDIN

Dans la continuité des animations proposées en extension du marché de plein vent, la journée du dimanche 9 mai sera dédiée au jardin. Vous pourrez ainsi retrouver dès 9h sur la place de la Liberté un marché aux plantes et décorations de jardins (pépiniériste et horticulteur), mais également des acteurs de l'environnement avec la présence d'associations vous proposant des animations familiales

comme la construction d'hôtels à insectes et de nichoirs, et une exposition dans le patio de la mairie. Durant l'après-midi, l'association Pinsaguel en transition devrait animer un forum éco-citoyen et la médiathèque Salou Casais présentera une collection de documents « Nature et environnement ».

Restauration sur place sur la journée (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

LE MARCHÉ DE PLEIN VENT FÊTE SES 35 ANS!

À cette occasion, les commerçants ont organisé une tombola. Pour tout achat avant 11h, le dimanche 18 avril, les commerçants vous remettront un ticket de tombola. En fin de matinée, un tirage au sort aura lieu et la remise des lots aux gagnants se fera en présence du maire et de membres du conseil municipal. Afin de marquer cet événement, nous vous réservons des surprises!

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Dimanche 28 mars, en l'honneur de l'arrivée du printemps, la municipalité a rassemblé durant une journée commerçants de Pinsaguel et artisans locaux dans l'objectif de venir en aide à leur activité.

Sur la place de la Liberté les exposants ont proposé des produits d'épicerie fine et des articles issus de l'artisanat (maroquinerie, objets en bois, bouquets de fleurs...).

La mairie de Pinsaguel souhaite reconduire tout au long de l'année ce genre d'initiative avec des thématiques selon les marchés.

ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE ET AU CENTRE INITIATIVES JEUNES

La médiathèque Salou Casais vous invite, du 10 mars au 15 mai, à venir écouter sur place des disques vinyles prêtés par la médiathèque départementale. Tous les styles musicaux sont représentés. Mais peut-être

possédez-vous également quelques « pépites » que vous aimeriez nous faire découvrir... Alors, n'hésitez pas à les apporter à la médiathèque, où une platine est mise à votre disposition afin de partager un moment convivial!

**Médiathèque Salou Casais,
05 61 76 88 68
mediatheque@mairie-pinsaguel.com**

**Le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Le vendredi de 16h à 19h.
Le samedi de 10h à 12h30.**



Concernant la structure jeunesse de Pinsaguel (11-17 ans), le CIJ restera pour le moment fermé pour cause sanitaire. Néanmoins, vous pouvez participer à des ateliers en visio avec notre animateur Timothée les mercredis et vendredis après-midi. Au programme : ateliers cuisine, jeux en ligne, etc.

Adresse e-mail du CIJ : cij@mairie-pinsaguel.com

PIERRE BRAVAIS



Pinsaguelois depuis 1976, Pierre Bravais fut, depuis les années 1980, un acteur très actif de la vie associative locale, que ce soit au travers de son implication dans le comité des fêtes ou, après sa retraite, son engagement dans le club des aînés.

Homme de cœur et de convictions religieuses et humanistes, il rejoignit aussi l'équipe des Restos du cœur et depuis 2014, il fut un

membre très actif du CCAS de notre commune, toujours prêt à rendre service ou à faire partager son expérience et ses conseils.

Homme discret et respectueux des autres, son engagement et sa générosité vont beaucoup manquer à notre village.

Le conseil municipal présente à sa famille l'expression de ses condoléances très attristées.

LOUIS DAVILA

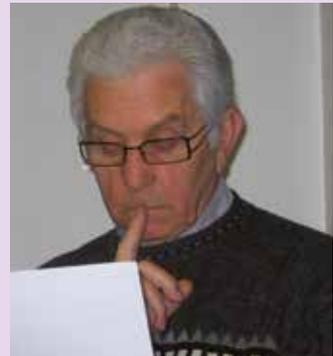
Arrivé à Pinsaguel à l'âge de trois ans en 1940 avec sa famille qui fuyait la répression franquiste, Louis Davila, quatrième d'une famille de neuf enfants, est né à Bosost le 24 janvier 1937 ; il arriva donc bébé à Pinsaguel pour y passer le restant de sa vie.

La guerre d'Algérie l'appela en Kabylie comme lieutenant dans les chasseurs alpins. Commandant de réserve, la Légion d'honneur lui fut décernée pour « acte de bravoure exceptionnel ». Passionné de pêche et grand cueilleur de champignons, il fut, bien avant d'être conseiller municipal, fortement impliqué dans la vie associative de notre village (anciens combattants,

commerçants), à la fin des années 1960, il s'engagea auprès de l'Étoile sportive pinsagueloise pour faire renaître l'équipe de foot aux côtés de Gilbert Escoula.

Conseiller municipal de 2008 à 2020, animateur de repas de quartier, membre actif du CCAS, il était par sa bonne humeur, son entrain, sa générosité, parfois son espièglerie, une des chevilles ouvrières essentielles du travail de l'équipe municipale.

Il y a quatre ans, son état de santé commença progressivement à se dégrader au point que la bienveillance et l'affection dont l'entouraient beaucoup de Pinsaguelois ne suffirent plus pour le garder au milieu d'eux.



Louis Davila nous a quittés le 26 janvier dernier. Son départ laisse parmi ses amis et dans le village un grand vide.

PINSAGUEL, L'AVENIR ENSEMBLE – Majorité municipale

Cette tribune libre est pour nous l'occasion de vous renouveler nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections.

La majorité municipale est composée d'anciens et de nouveaux élus et nous souhaitons, en notre qualité de nouveaux élus, vous apporter le témoignage de notre enthousiasme et de notre motivation à l'issue de cette première année de mandat.

Dès notre arrivée, nous avons été accompagnés par Jean-Louis Coll, les anciens élus, notre DGS Olivier Bérail et ses équipes qui nous ont accueillis et aidés à trouver notre place au sein de la municipalité. « Transmettre » et « apprendre » ont été les maîtres mots de cette transition.

Venant d'horizons professionnels et sociaux très différents, riches de notre diversité, les méthodes de travail autour desquelles nous nous sommes rassemblés, les débats d'idées que nous avons partagés, les apprentissages que nous avons acquis ont rapidement consolidé notre esprit d'équipe et nos relations. Grâce à ce processus stimulant et enrichissant, nous avons le sentiment que la recherche de l'intérêt du village est toujours au cœur de nos prises de position et que nos engagements de campagne prennent corps dans notre action quotidienne.

Après un an de mandat, nous réalisons combien le rôle d'un élu est complexe et prenant. Nous avons appris à faire face aux contraintes avec détermination et humilité pour faire avancer nos projets.

Quotidiennement, nous rencontrons des administrés, nous travaillons avec le Muretain Agglo, les syndicats de l'eau et de l'électricité, les services de l'État, des prestataires privés et publics pour proposer des services à la population.

En plus du Bureau des adjoints qui se réunit tous les lundis, le travail des principaux sujets se fait dans deux commissions :

- la commission « Lien social » où nous travaillons sur les thèmes de l'animation du village, des festivités, du commerce, de la communication,
- la commission « Cadre de vie » qui traite des aménagements urbains, des mobilités, des énergies.

La transition écologique est au cœur du travail de ces deux commissions.

Il nous tarde maintenant de voir émerger du Conseil citoyen des idées, des projets, et des retours d'informations précieux qu'il pourra nous faire pour éclairer notre action.

Soyez assurés que nous restons toutes et tous extrêmement mobilisés pour continuer à servir notre village que nous chérissons tous.

Pour la Majorité municipale

Isabelle Avrillaud, Jean-Pierre Bournet, Benoît Forgue, nouveaux adjoints au maire.

ÉVEIL PINSAGUELOIS – Opposition municipale

Les associations face à la pandémie.

Les contraintes liées à la pandémie que nous subissons depuis un an ont fortement impacté la majorité de nos associations culturelles et sportives (perte d'adhérents, baisse financière, annulation événements, bénévolat en berne...).

Confinement, couvre-feu, la crise sanitaire a obligé nos associations à s'adapter afin de maintenir au mieux leurs activités. Pouvons essentiels de la solidarité, les associations et leurs bénévoles restent dans nos villages les acteurs majeurs du lien social et du « vivre ensemble ». La plupart d'entre elles ont subi de plein fouet les contraintes liées à la pandémie. Nous comptons sur tous les bénévoles lors de la future reprise des activités (tant attendue) pour remettre de la joie et du bonheur dans notre commune. Une implication décisive de la part des citoyens pinsaguelois sera nécessaire et nous avons cet espoir.

Par ailleurs, le soutien financier des autorités administratives (État, collectivités territoriales...) devra être sans faille afin de réamorcer les mécanismes perdus et renouer avec la stabilité. Souhaitons qu'ils soient présents malgré les difficultés financières d'ores et déjà médiatiquement annoncées !

Une étude sur le projet pool house/tennis a été amorcée. Notre opposition ne manquera pas de participer à toutes études et débats auxquels elle sera conviée. Nous ne manquerons pas d'en tenir informés les Pinsaguelois.

Pour les élus de l'opposition, Patrick Rouveirol

ÉLECTIONS



Les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars, et pour cause de contexte sanitaire, ont été reportées en juin. Le scrutin se déroulera selon deux tours (et en même temps pour ces deux élections) les dimanches 13 et 20 juin.

GESTION DES DÉCHETS

RAPPEL : les poubelles doivent être rentrées juste après les collectes afin de ne pas encombrer les trottoirs.

• Collecte des déchets végétaux

⚠ ATTENTION - Les dates ont changé. Voici les nouvelles :

- Mercredi 7 et mardi 20 avril

- Mardi 4 et mardi 18 mai

- Mardi 1^{er} et mardi 29 juin

• Ramassage des encombrants :

- Mardi 18 mai 2021

- Jeudi 7 octobre 2021

- Vendredi 5 novembre 2021

LES DÉCHETTERIES VOUS ACCUEILLENT LABARTHE-SUR-LÈZE ET ROQUES-SUR-GARONNE



Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h30-18h30

Samedi : 9h-18h30 en continu

Fermé : Dimanche et jours fériés

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-18h en continu

Fermé : Dimanche et jours fériés

Renseignements au 0534463050 ou sur le site

www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/l-actualite-decheteries.html

DÉPÔTS SAUVAGES

Nous constatons régulièrement des dépôts de déchets en tous genres dans l'espace public. Il est à rappeler que les lieux où se trouvent les bennes — du type Récup'verre ou textile — ne sont pas des lieux de collecte. Les dépôts sauvages d'encombrants, de gravats, et de déchets en tout genre ne font qu'accroître le travail des services municipaux en les mobilisant inutilement et aux dépens d'actions essentielles à tous (espaces verts, travaux aux écoles...)

COMPOSTEURS

Afin de favoriser la réduction des déchets ménagers, le Muretain Agglo propose à ses habitants des composteurs de 1 m³ en bois brut au prix de 25,50 euros. Pour cela, rendez-vous à la déchetterie de Roques-sur-Garonne aux horaires d'ouverture muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre paiement (chèque ou espèces avec l'appoint)
Informations au : 0534463050 et www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/compostage-domestique.html



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

› Milo ANTUNES,

né le 5 octobre 2020

› Lila MEBAOUJ CARAYON,

née le 28 octobre 2020

› Léon RIGOLA,

né le 5 novembre 2020

› Apolline GAUSSENS BOYRIE,

née le 19 novembre 2020

› Gabriel POTTIER,

né le 15 décembre 2020

› Jeanne GRACIA,

née le 14 janvier 2021

› Hugo LAVIGNAC,

né le 24 février 2021

MARIAGES

› Guillaume DOUMENC et

Aurore TELLO,

le 17 octobre 2020

› Franck BRIAND et

Véronique MOURAREU,

le 24 octobre 2020

DÉCÈS

› Jean Yves PESCAV,

décédé le 25 septembre 2020

› Denise FORTUNY,

décédée le 22 octobre 2020

› Raymond OURGAUD,

décédé le 29 octobre 2020

› Marie-Josée GISSOT,

décédée le 22 novembre 2020

› Helvia ABADIE,

décédée le 28 novembre 2020

› François DE MARCELIER

DE GAUJAC,

décédé le 24 décembre 2020

› Pierre BRAVAIS,

décédé le 27 décembre 2020

› Paul STAUDENMEYER,

décédé le 2 janvier 2021

› Denise CRESPIY,

décédée le 6 janvier 2021

› Louis DAVILA,

décédé le 26 janvier 2021

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE PINSAGUEL



Retrouvez l'actualité locale tous les mois en vous inscrivant à la newsletter de Pinsaguel. La newsletter, c'est une rétrospective du mois passé, l'agenda de celui à venir et des informations pratiques.

Pour vous tenir informé régulièrement, inscrivez-vous :

> directement à la mairie

> par e-mail :

communication@mairie-pinsaguel.com

en précisant nom, prénom et « Abonnement newsletter »

Compte-tenu de l'application de « protocoles Covid » certains événements pourraient être amenés à être reportés, annulés ou revus.

Dans tous les cas, nous vous invitons à respecter l'ensemble des gestes barrières et les consignes des organisateurs lors de ces rendez-vous.

Dimanche 18 avril, à partir de 9 h
35 ans du marché de plein vent
> Place du Marché

Du 30 avril au 26 mai
Exposition « Le fil des mots », regards croisés entre Guypière et Fabienne Fiévet
> Médiathèque Salou Casaïs

JUIN 2021

Du 2 juin au 22 juin
Exposition
« Sois net avec ta planète »
> Médiathèque Salou Casaïs

Vendredi 4 juin, 20 h 30
Projection du film documentaire *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent
> Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 5 juin, 12 h 30
Apéritif Zéro Déchet.
Cueillette de plantes sauvages et préparations
Sur inscription
> Médiathèque Salou Casaïs

Mercredi 9 juin, de 14h à 16h30
Balade dans la Réserve naturelle régionale avec Nature en Occitanie, dans le cadre de l'exposition de la médiathèque « Sois net avec ta planète »
> Sur inscription : contact@rn-confluence-garonne-ariege.fr

MARS 2021

Du 10 mars au 15 mai
« Sympathie pour le vinyle » (voir page 16)
> Médiathèque Salou Casaïs

Du 10 mars au 28 avril
 Exposition
« Au fil du conte »
> Médiathèque Salou Casaïs

MAI 2021

Samedi 8 mai, matin
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Ouverture au public sous réserve des mesures sanitaires en vigueur
> Monument aux morts, place de la Liberté

Dimanche 9 mai, 9 h à 17 h
Journée « Au Jardin »
Marché aux plantes, forum, animations (voir page 16)
> Place de la Liberté

AVRIL 2021

 CHASSE AUX ŒUFS

Cette année la chasse aux œufs prendra la forme d'un jeu de piste pour les enfants. Il sera distribué dans les cartables à l'école, ou à défaut disponible à l'accueil de la mairie du 5 au 30 avril. À la clé, un ballotin de chocolats.



Samedi 17 avril, à partir de 9 h
Opération « Village Propre »
Cette année, nous vous proposons un ramassage de vos collectes de déchets grâce à une calèche
> Sur inscription : vielocale@mairie-pinsaguel.com

PRÉPARATION DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Face à la situation sanitaire qui perdure, la mairie de Pinsaguel a été contrainte de revoir les événements prévus en 2021. Par exemple, le célèbre carnaval n'a pas eu lieu cette année.

L'équipe municipale souhaite tout de même organiser des temps de « retrouvailles » entre habitants dès que la situation le permettra. Même si les conditions sont incertaines, nous espérons que le printemps sera animé, notamment avec des marchés thématiques, des moments conviviaux dans le village rythmés par la musique. Le traditionnel repas des aînés sera reporté dès que possible, tout comme les animations au château des Confluences. De même, les concerts avec la présence des restaurateurs de la commune les jeudis soir de juillet et août ou les cinémas en plein air seront reconduits si la situation sanitaire le permet. Des festivals sont également en préparation.